

Perspectives

Apériodique – n°22/212 – 30 juin 2022

Le point de vue

Europe : une dette commune au service de sa Puissance

L'Europe est un acteur puissant mais sans grande volonté de puissance. L'Europe est d'abord une puissance économique avec son marché unique de plus de 450 millions de consommateurs. C'est aussi une puissance commerciale capable de négocier des accords équilibrés avec des partenaires tiers. La stabilité de sa monnaie commune, l'euro, qui est la deuxième devise mondiale après le dollar, lui confère un statut de puissance monétaire. C'est enfin une puissance normative au sens où elle définit et influence les normes et les standards internationaux pour protéger ses citoyens, répondre à leurs attentes sociétales et environnementales tout en défendant ses intérêts économiques.

L'Europe s'est construite sur la base de règles de droit pour pacifier et unir les États européens. Cette Union de régulation a prospéré dans un ordre mondial lui-même fondé sur des règles multilatérales, acceptées par tous. Ces règles sont aujourd'hui contestées par des puissances révisionnistes de l'ordre mondial, comme la Chine ou la Russie, ce qui pousse l'Europe à bouger. La fragmentation et la polarisation géopolitique mondiale augmentent le niveau de conflictualité dans les relations internationales. **Face à ces nouveaux rapports de force, l'Europe doit désormais s'affirmer comme une puissance (géo)politique.** En parlant pour la première fois en novembre 2019 de Commission "géopolitique", la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a signifié que l'Union européenne était désormais prête à utiliser « le langage du pouvoir » afin d'assumer et de renforcer son rôle de puissance en retrouvant la voie d'une autonomie stratégique dans les domaines clefs de l'énergie, de la santé, de la défense et de la sécurité ou des technologies critiques.

Cette quête de souveraineté économique n'est pas synonyme de repli protectionniste. Si le besoin d'autonomie existe pour des productions nationales jugées vitales, il s'agit surtout de sécuriser les approvisionnements de biens dits essentiels grâce à l'organisation des dépendances mutuelles dans un monde ouvert où les spécialisations productives riment avec efficacité et gains à l'échange. Ces enjeux de souveraineté interviennent à un moment où le défi climatique impose déjà à l'Europe de repenser son modèle de croissance afin de tendre vers un régime d'accumulation plus écoresponsable.

L'Europe de la souveraineté doit donc se construire autour d'une ambition industrielle forte pour rééquilibrer les rapports de force géopolitiques et une stratégie industrielle « verte » pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Avec ce repositionnement stratégique, le rôle de la puissance publique, que celle-ci s'exerce au niveau national ou au niveau européen, va se renforcer afin de soutenir et d'amplifier les investissements en faveur du climat ou dans les technologies d'avenir. La renaissance de l'Europe passe en effet par l'investissement et l'innovation afin de positionner les économies européennes sur les technologies de demain à haute valeur ajoutée ou les technologies vertes pour protéger les biens communs que sont le climat et la biodiversité. Les développements de partenariats et de rapprochements industriels européens dans des secteurs clefs paraissent essentiels pour atteindre une taille critique internationale et pouvoir rivaliser avec les géants américains ou chinois : l'Airbus des batteries, la structuration d'une filière hydrogène, le *cloud* européen, des coopérations dans les secteurs des semi-conducteurs ou des plans d'actions communs dans les nanotechnologies marquent la volonté d'installer un vrai leadership européen dans des secteurs d'avenir. La mise en cohérence des politiques industrielles, commerciales et de la concurrence s'avère aussi indispensable pour servir ces nouveaux objectifs stratégiques où puissance rime avec résilience.

Mettre en œuvre cette vision partagée d'une Europe à la pointe de la technologie, porteuse d'un projet ambitieux sur le climat et capable d'exister dans un monde multipolaire et en tension, demande de mobiliser et de mettre en synergie des moyens considérables pour financer les investissements qui vont façonner l'Europe de demain. L'Europe s'est déjà engagée dans cette voie en acceptant de mutualiser une dette d'avenir dans le cadre du plan de relance *Next Generation EU*. Institutionnaliser une forme de solidarité européenne paraît indispensable afin de réallouer les capitaux en fonction des besoins de manière à faire converger l'ensemble des économies vers un modèle de croissance plus soucieux de l'environnement et basé sur l'innovation, sans quoi des forces centrifuges risquent de mettre en danger la cohésion de l'Union contribuant à son affaiblissement. **Seule une Europe unie et forte sera en capacité de faire face aux grandes transformations du monde.** Mutualiser des ressources, en mobilisant une capacité d'endettement commune, pour relever les défis à venir est sans doute la meilleure manière d'unir cette communauté de destin. ■

Isabelle Job-Bazille

isabelle.job@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
29/06/2022	<u>Automobile – "Que la force soit avec toi"</u>	Automobile
29/06/2022	<u>Asie - Au Sommet des BRICS, la Chine se rêve en leader du Sud</u>	Chine
28/06/2022	<u>Italie – Tremblement de terre au sein des Cinq étoiles, une réplique des élections municipales</u>	Italie
28/06/2022	<u>Avenir de l'Europe - L'euro numérique - Web conférence</u>	Europe, banques
27/06/2022	<u>Allemagne – Se préparer à la fermeture du robinet énergétique !</u>	Allemagne
24/06/2022	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
23/06/2022	<u>En Inde, le conflit révèle des faiblesses structurelles</u>	Inde
22/06/2022	<u>PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole</u>	Agriculture, agroalimentaire
22/06/2022	<u>Égypte – La baisse des réserves en devises se poursuit, le change reste donc fragile</u>	MENA
22/06/2022	<u>Serbie : des dynamiques économiques et politiques contraintes par le contexte de guerre</u>	PECO
20/06/2022	<u>Parole de banques centrales – La BoE resserre doucement mais sûrement</u>	Royaume-Uni
20/06/2022	<u>Parole de banques centrales – La Fed augmente ses taux de 75 points de base et entend passer en territoire « légèrement » restrictif d'ici fin 2022</u>	Monde
17/06/2022	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
16/06/2022	<u>Hausse des tensions entre l'Espagne et l'Algérie</u>	Espagne
15/06/2022	<u>Chine – Les paradoxes d'une économie sous cloche</u>	Asie
14/06/2022	<u>Royaume-Uni – Boris Johnson sauve son poste, mais demeure fragilisé</u>	Royaume-Uni

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication et rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille**Documentation** : Dominique Petit - **Statistiques** : Robin MourierContact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr**Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :****Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>**iPad** : application **Etudes ECO** disponible sur l'App store**Android** : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.